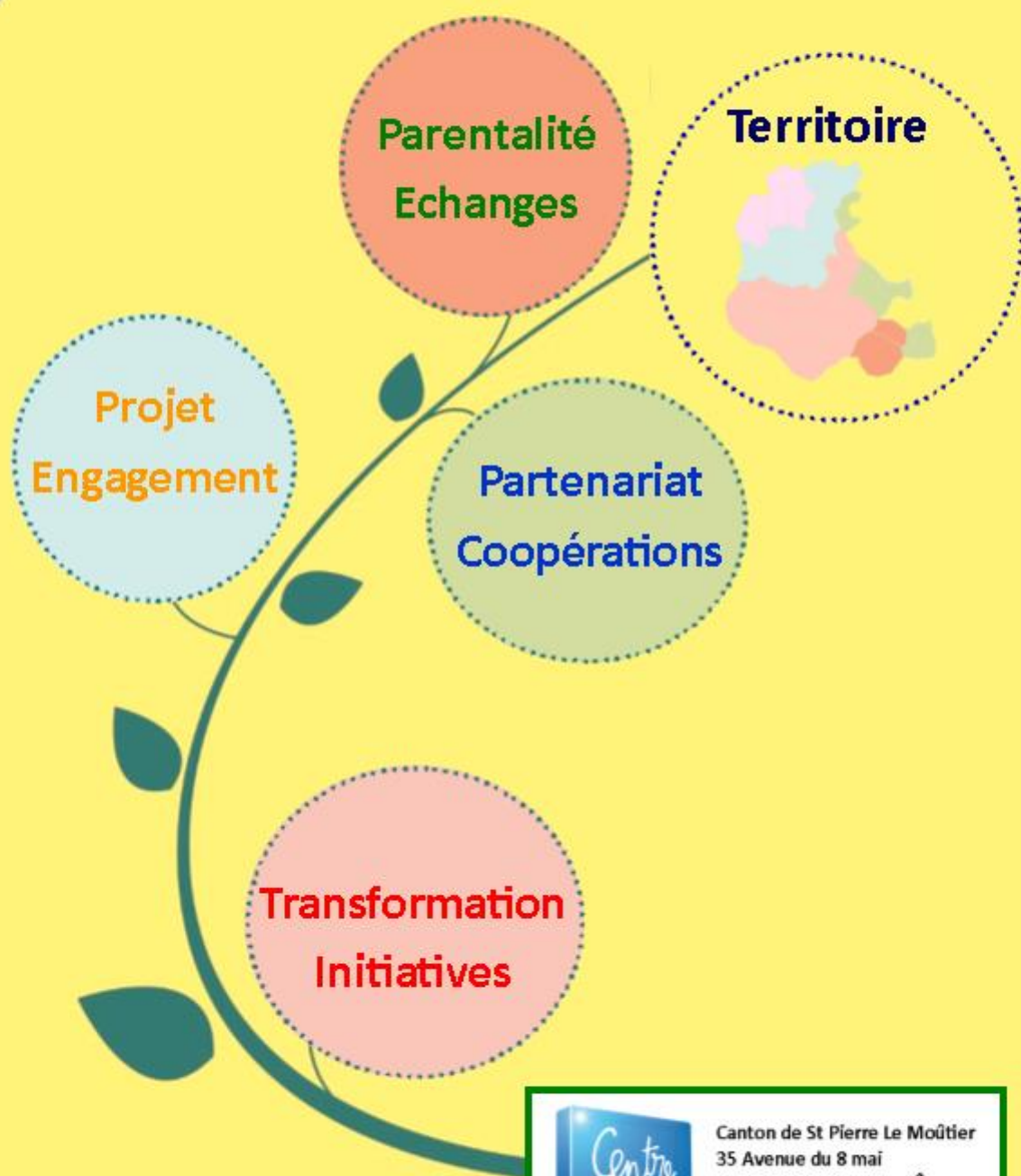


Projet Social

2019 à ...

synthèse



Canton de St Pierre Le Moûtier
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Tél : 03.86.37.20.58
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

SOMMAIRE

	Introduction	 4
	Démarche de projet	 6
	Bilan du précédent projet	 8
	Projet social - 2019 à ...	 13
	Conclusion	 21

Réaliste et ambitieux tels étaient les mots forts dans la conclusion du précédent projet social. Ces deux mots écrits en avril 2015 collent parfaitement à la philosophie du Centre Social. **Réaliste** tout d'abord car les actions menées s'appuient sur les compétences de personnels qualifiés et des projets ayant une réelle utilité pour les habitants du territoire. L'aspect financier, les moyens humains et matériels sont en parfaite adéquation avec les besoins recensés. **Ambitieux** ensuite, car de nouveaux projets ont émergé au profit des habitants grâce à une bonne dynamique locale.

Entre 2015 et 2018, le personnel, les services hébergés et les habitants ont eu le temps de s'approprier les nouveaux locaux de la structure. La mise à disposition, par la commune de Saint Pierre Le Moutier d'un bâtiment réhabilité, offre de nouvelles conditions de travail à tous les personnels et les intervenants. Cette centralisation des activités et des services renforce la notion de proximité pour les habitants et d'unité au sein de l'équipe.

Le Centre Social est l'interlocuteur privilégié des communes pour conduire la politique Enfance Jeunesse du territoire. Il coordonne et anime les accueils de loisirs périscolaires sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de Saint Pierre Le Moutier, l'accueil de loisirs périscolaire de Chantenay Saint Imbert, l'accueil de loisirs des mercredis et les accueils de loisirs des vacances pour toutes les communes. C'est vers lui qu'elles se sont tournées dès la décision prise du retour à la semaine de quatre jours pour organiser tous les temps périscolaires et extrascolaires.

La structure a mis à profit les 3 années et demi d'agrément du projet social pour :

- initier des coopérations avec le Centre Social de Magny Cours
- renforcer les activités et les services proposés
- consolider les emplois de l'équipe d'animation
- développer de nouveaux projets
- mobiliser des bénévoles d'activités

Deux points importants sont à retenir sur ce laps de temps :

- la poursuite des efforts sur la formation du personnel avec l'obtention du diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » mention « direction de structure et de projet », après 22 mois de formation, pour le directeur de la structure. Ce diplôme de niveau II répond aux exigences de la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales mais apporte surtout une compétence nouvelle au Centre Social.

- l'appropriation du nouveau contexte géopolitique local imposé par la loi NOTRE se réalise petit à petit avec des avancées vers des territoires nouveaux. La commune de Dornes s'est rapprochée de la structure pour des mises à disposition de personnels sur les accueils de loisirs périscolaires (coordination et animation). Ce premier pas pourrait déboucher vers d'autres collaborations.

Le nouveau projet social reste à l'image de ce que veut représenter le Centre Social :

***un espace dynamique, créatif,
ouvert à tous, porteur de projets
favorisant l'initiative des habitants et
développant des actions de solidarité et/ou intergénérationnelles.***

1. Un projet co-construit

« La participation des habitants, un principe incontournable »

C'est à partir de cette phrase issue de la brochure de présentation « Le point sur... l'animation de la vie sociale » que nous nous sommes efforcés de répondre aux questions suivantes :

- Sur quelles thématiques porte cette démarche de participation ?
- Quels sont les publics concernés ?
- Quel niveau de participation à mettre en place et quels outils utilisés ?
- Quels acteurs associés ?

Le centre social est impliqué dans de nombreux projets à destination de toutes les catégories de populations du territoire (petite enfance à senior). Il nous a paru important d'aller à leur rencontre et de prêter attention à chacune d'entre elles. Ces temps individuels ou en petit groupes ont donné l'occasion à chacun de pouvoir s'exprimer librement, sans retenue avec une écoute bienveillante, et parfois dans la convivialité. Les personnes concernées ont apporté leurs idées, leurs inquiétudes mais aussi des solutions nouvelles afin d'améliorer, ou de corriger des problématiques différentes. Les élus du territoire, les habitants, les partenaires locaux (associations, éducation nationale...), les services hébergés (conseil départemental, mission locale...) ont participé à cette démarche sur des temps distincts qui ont permis de croiser des regards par rapport à des situations, des projets ou des activités sans frein à l'expression des uns ou des autres.

Ce terme de « co-construction » met parfaitement en valeur l'implication de cette pluralité d'acteurs dans l'élaboration de ce projet social. Pour nous assurer de la participation effective des habitants nous avons créé les conditions permettant une expression libre de chacun grâce à différents outils :

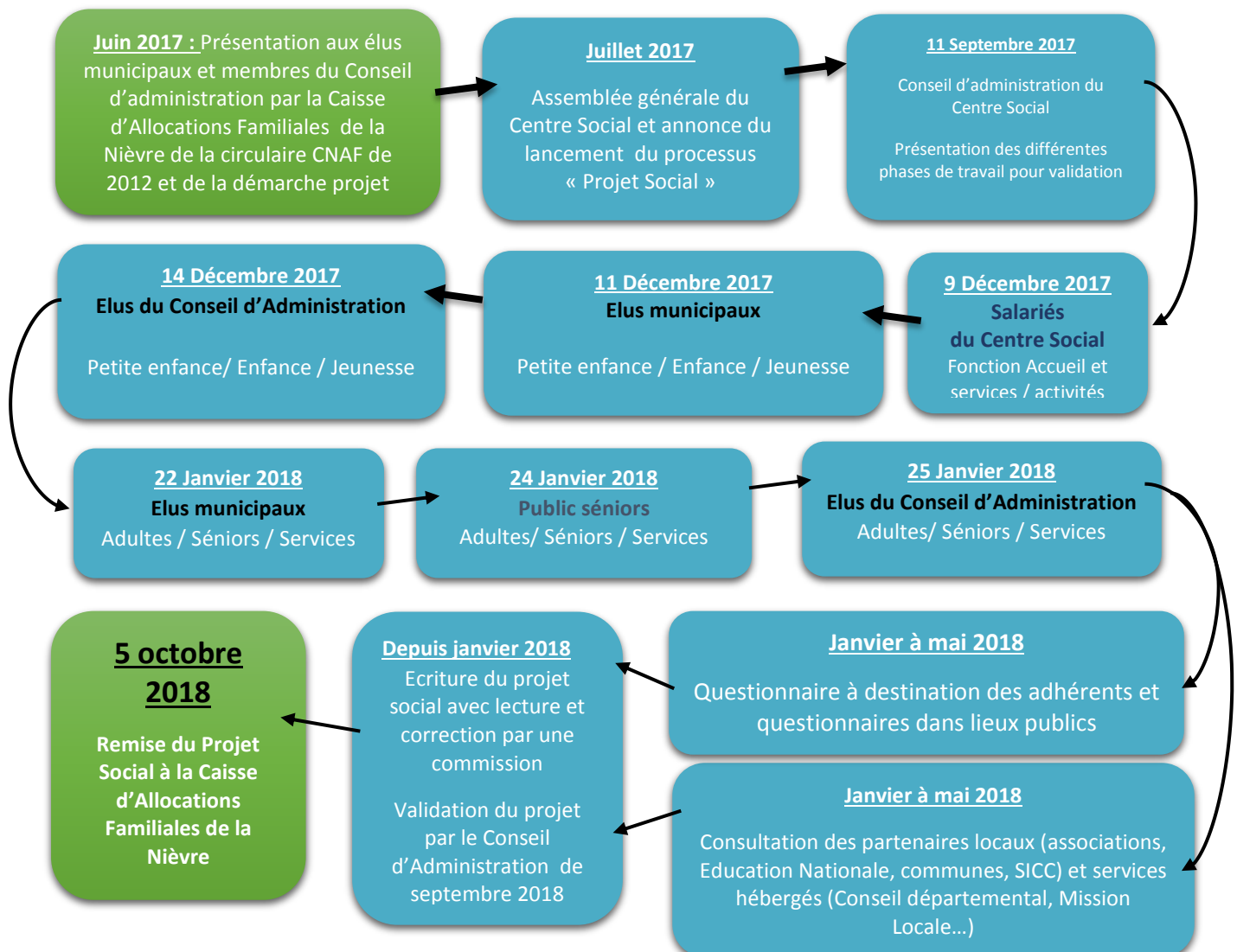
- Recueil de la parole :
 - des élus municipaux lors de réunions
 - des membres du Conseil d'Administration lors de travaux spécifiques sur des thématiques données
 - du public sénior en les invitant sur un temps d'échange.
- Travaux avec les salariés sur des pistes d'amélioration
- Enquêtes réalisés dans des lieux publics (place du marché, parking grande surface...) pour aller rencontrer les habitants

- Questionnaires auprès des adhérents avec un accompagnement par les salariés
- Boîte à idées
- Consultations de partenaires locaux ou de services hébergés
- Temps partagés avec les adolescents en lien avec deux jeunes en mission service civique travaillant sur la politique jeunesse pour le Conseil Départemental

C'est un travail de longue haleine (environ 1 an) qui a nécessité du temps et de l'investissement pour prendre en compte les attentes et les propositions mais aussi parfois expliquer et communiquer sur certaines prises de décisions.

La richesse des échanges avec les personnes a rendu ces rencontres attractives. L'ensemble du personnel de la structure a été mobilisé soit pour animer des réunions soit pour diffuser les questionnaires sur les communes ou auprès des adhérents.

2. Rétro-planning des travaux « Projet Social »





Bilan du précédent projet

Le projet social présenté à la commission d'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre était basé sur 18 fiches actions.

Nous avons trouvé judicieux de les reprendre pour effectuer le bilan des actions

Pour chaque fiche, nous avons souligné les pistes d'évolutions pour le prochain contrat.

Le bilan global des actions est très positif. Il laisse apparaître un développement des activités, des projets et des partenaires, à la grande satisfaction des habitants.

Les résultats sont encourageants et nous invitent à poursuivre les efforts. De nouveaux partenariats ou coopérations entraînent une dynamique intéressante.

Les pistes d'évolution évoquées fournissent une base de travail pour les années à venir.

Bilan des fiches actions

Fiche action n°1 : Activités de moins de 6 ans

Pistes d'évolution :

- Animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaires par du personnel du Centre Social
- Développement du groupe « La Passerelle » sur des journées complètes ou sur un groupe spécifique

Fiche action n°2 : Accueil de loisirs sans Hébergement

Pistes d'évolution :

- Maintien de certaines activités proposées aux Nouvelles Activités Périscolaires sur le temps périscolaire suite au retour à la semaine à 4 jours d'école.

Fiche action n°3 : Accueil de loisirs sans Hébergement mercredi primaire

Pistes d'évolution :

- Ouverture pour tous les enfants à la journée complète (retour à 4 jours sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé, sur Chantenay St Imbert et sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Luthenay Uxeloup) avec la mise en place de navettes comme pour les vacances.
- Amplitude horaire identique à l'accueil de loisirs périscolaire (7h le matin – 18h30 le soir)

Fiche action n°4 : Accueil de loisirs sans Hébergement vacances 6/14 ans

Pistes d'évolution :

- Généralisation de « La Passerelle » en journée
- Redéfinition des groupes d'activités avec des animateurs « référents »

Fiche action n°5 : Séjours de vacances

Pistes d'évolution :

- Proposer des séjours sur d'autres périodes de l'année
- Envisager des partenariats avec d'autres structures proches

Fiche action n°6 : Activités adolescents

Pistes d'évolution :

- Créer un accueil spécifique sur les périodes de vacances avec des activités (projets ciblés et portés par les jeunes)
- Développer un partenariat avec le Centre Social de Magny Cours sur ce public
- Pérenniser l'accueil du mercredi, développer des actions sur ce temps et organiser les navettes « retour » du soir

Fiche action n°7: Fonction Accueil

Pistes d'évolution :

- Renforcer la communication en ayant des outils plus ciblés en fonction des différents publics (adolescents, seniors)
- Pouvoir communiquer en utilisant les « réseaux » locaux : sites internet des communes, page Facebook des communes, les intranet scolaires.

Fiche action n°8: Services au public

Pistes d'évolution :

- Imaginer un développement de la Maison de Services Au Public en dehors de la structure sur les communes adhérentes

Fiche action n°9: Activités de loisirs

Pistes d'évolution :

- Développer le partenariat avec Cultures du Coeur
- Proposer des animations sur le territoire
- Favoriser les solidarités pour les transports aux spectacles (co voiturage)
- Développer des activités en faveur des seniors

Fiche action n°10 : Formations

Pistes d'évolution :

- Poursuivre l'action en faveur des jeunes en formations scolaires
- Développer les contrats d'apprentissage
- Poursuivre la professionnalisation du personnel
- Anticiper le départ en retraite de la comptable

Fiche action n°11 : Prévention santé

Pistes d'évolution :

- Inscrire la structure dans un véritable projet global de santé (un projet a été déposé en ce sens auprès de l'ARS en 2018. La structure a obtenu un financement de 3290 €).
- Développer des actions en faveur du public sénior.

Fiche action n°12 : Activités intergénérationnelles

Pistes d'évolution :

- Développer des activités ou projets favorisant les liens et échanges entre différents publics
- Développer des actions avec le Centre de Long Séjour et le foyer occupationnel pour handicapés qui va s'installer à St Pierre le Moûtier

Fiche action n°13 : Partenariats

Pistes d'évolution :

- Développement du partenariat avec Cultures du Cœur Auvergne
- Développement d'un partenariat avec les cantines scolaires concernant le gaspillage alimentaire
- Développement d'actions avec les structures avoisinantes (Magny Cours, Lurcy Lévis)

Fiche action n°14 : Participation des habitants

Pistes d'évolution :

- Développer des temps d'accueil de questionnements, tout au long de l'année, pour favoriser la parole des habitants

Fiche action n°15 : Atelier jeux de société

Pistes d'évolution :

- Créer un atelier pour les séniors avec des jeux de mémoire et de stratégie
- Développer un atelier intergénérationnel entre les enfants ou adolescents de l'accueil de loisirs et la maison de retraite ou des séniors « isolés »

Fiche action n°16 : Accueil des consultations de Protection Maternelle Infantile

Pistes d'évolution :

- Développer des actions sur la parentalité entre le Conseil Départemental, le Centre Social et l'Espace municipal Petite Enfance

Fiche action n°17 : Sorties familiales

Pistes d'évolution :

- Proposer des sorties sur deux jours
- développer des sorties « de proximité » en s'appuyant sur le partenariat avec Cultures du Cœur Auvergne

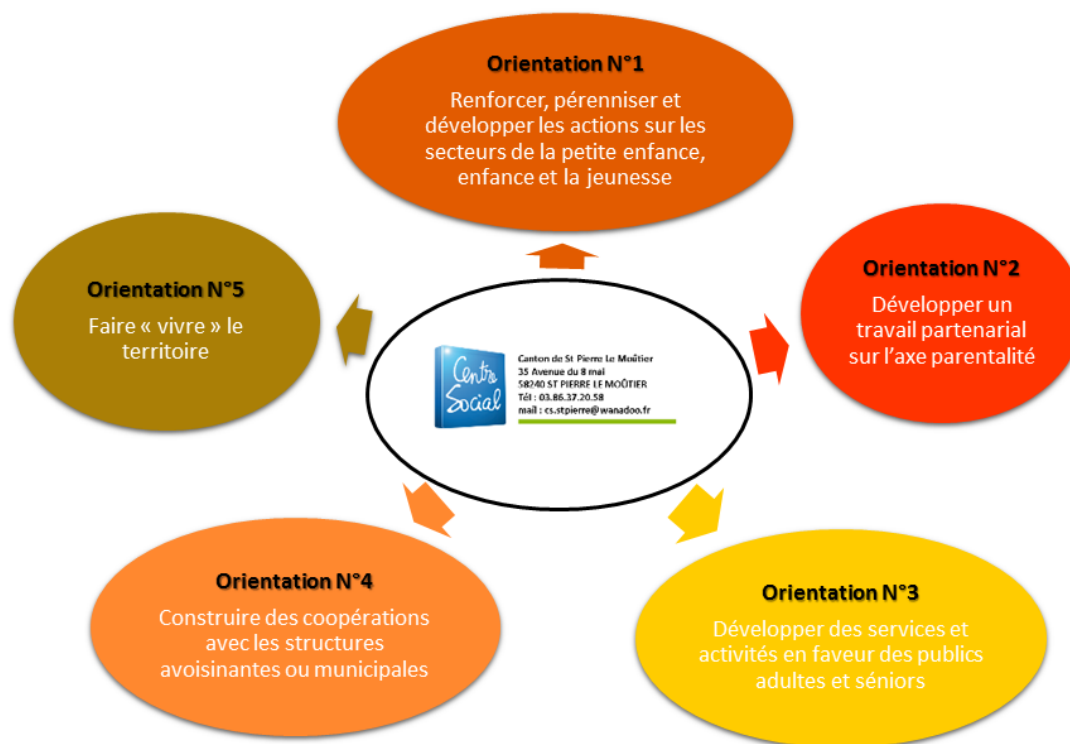
Fiche action n°18 : Cours de français avec l'Association Familiale de Prévention contre L'Illettrisme

Pistes d'évolution :

- Créer un groupe pour des personnes ne parlant ou n'écrivant pas très bien le français
- Développer un partenariat avec Viltais (association chargée du suivi des demandeurs d'asile) et la commune de Saint Pierre le Moûtier qui va accueillir une vingtaine de Syriens

Projet social - 2019 à ...

En considérant les éléments mis en évidence par le bilan du précédent projet, le diagnostic du territoire et la richesse des échanges avec les différents publics, le conseil d'administration a défini des orientations stratégiques incluant le projet familles. Nous les décrivons succinctement à l'aide du schéma suivant :



Axes du projet social – 2019 à ...

Orientation N° 1

Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs Petite Enfance, Enfance et la Jeunesse. Il s'agit de poursuivre le travail entrepris dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse sur les accueils de loisirs et actions jeunesse en tenant compte des évolutions de rythmes scolaires, de territoire et de la population.

Orientation N° 2

Développer un travail partenarial sur l'axe parentalité. Des actions sont menées sur le territoire par différents acteurs avec lesquels nous souhaitons pouvoir collaborer et tisser des liens

Orientation N° 3

Développer des services et activités en faveur des publics adultes et seniors. Des activités sont actuellement proposées en faveur de ces publics par la structure (gym, yoga, chorale...) mais d'autres actions sont à envisager

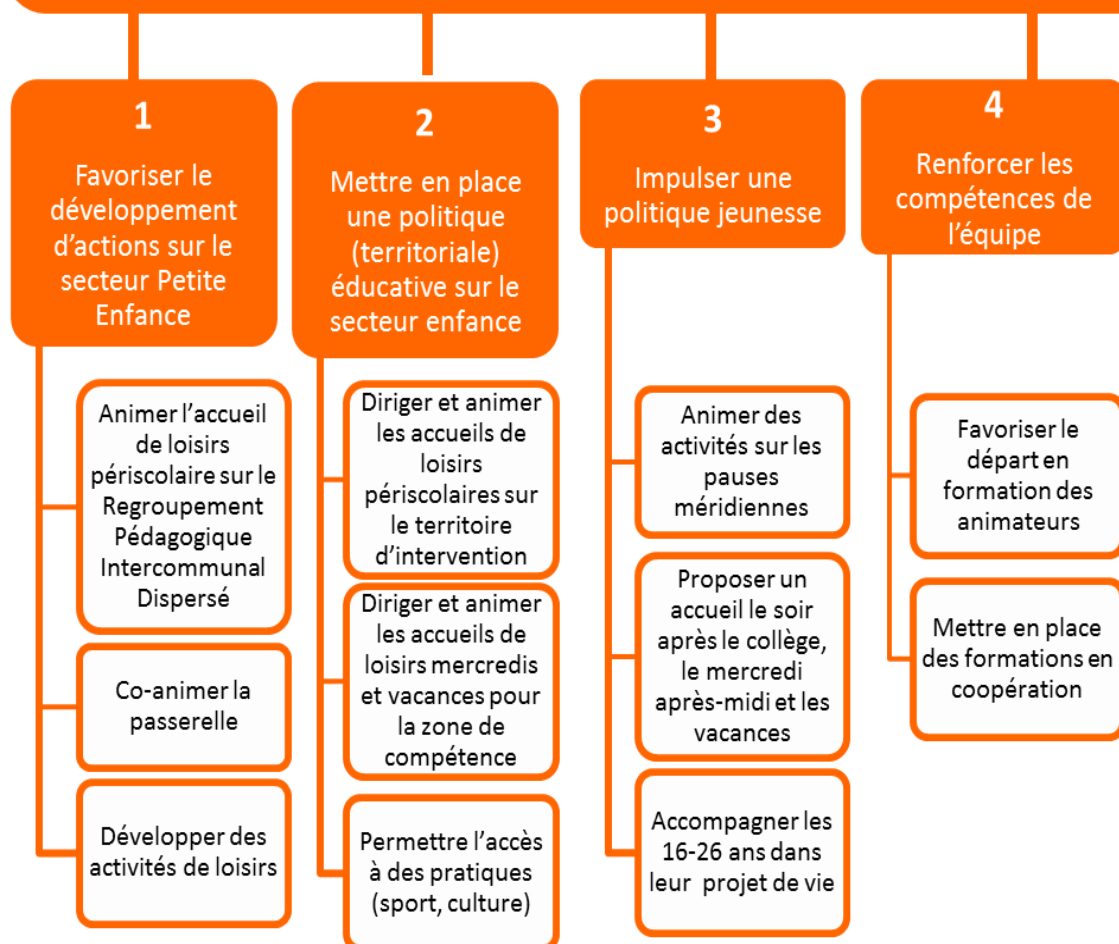
Orientation N° 4

Construire des coopérations avec les structures avoisinantes ou municipales. Depuis de nombreuses années, le Centre Social travaille avec les communes adhérentes sur des mises à disposition de salles, de personnels. L'objectif est d'aller plus loin encore avec les centres sociaux proches (Magny Cours, voir Lurcy Lévis), avec l'Espace Municipal Petite Enfance de Saint Pierre le Moutier ou d'autres communes comme Dornes.

Orientation N° 5

Faire « vivre » le territoire. Des actions portées par les jeunes « Villages en fête » ou « Projet Jeunes Solidarité Intergénérationnelle », des ateliers jeux de société permettent à la structure d'aller à la rencontre des habitants sur les différentes communes. Cette volonté affichée « d'aller vers », « de faire avec et pour » les habitants, répond parfaitement aux attentes du public.

Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs Petite Enfance, Enfance et la Jeunesse



Développer un travail partenarial sur l'axe parentalité

1 Proposer des lieux d'écoute et d'accompagnement

Développer « l'espace des parents » dans l'enceinte des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé (Espace Petite Enfance, Education Nationale)

Proposer des soirées à thèmes avec des intervenants (Espace Petite Enfance, Conseil Départemental)

Favoriser les temps d'échanges et de convivialité dans le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Développer des ateliers en direction des familles en « difficulté »

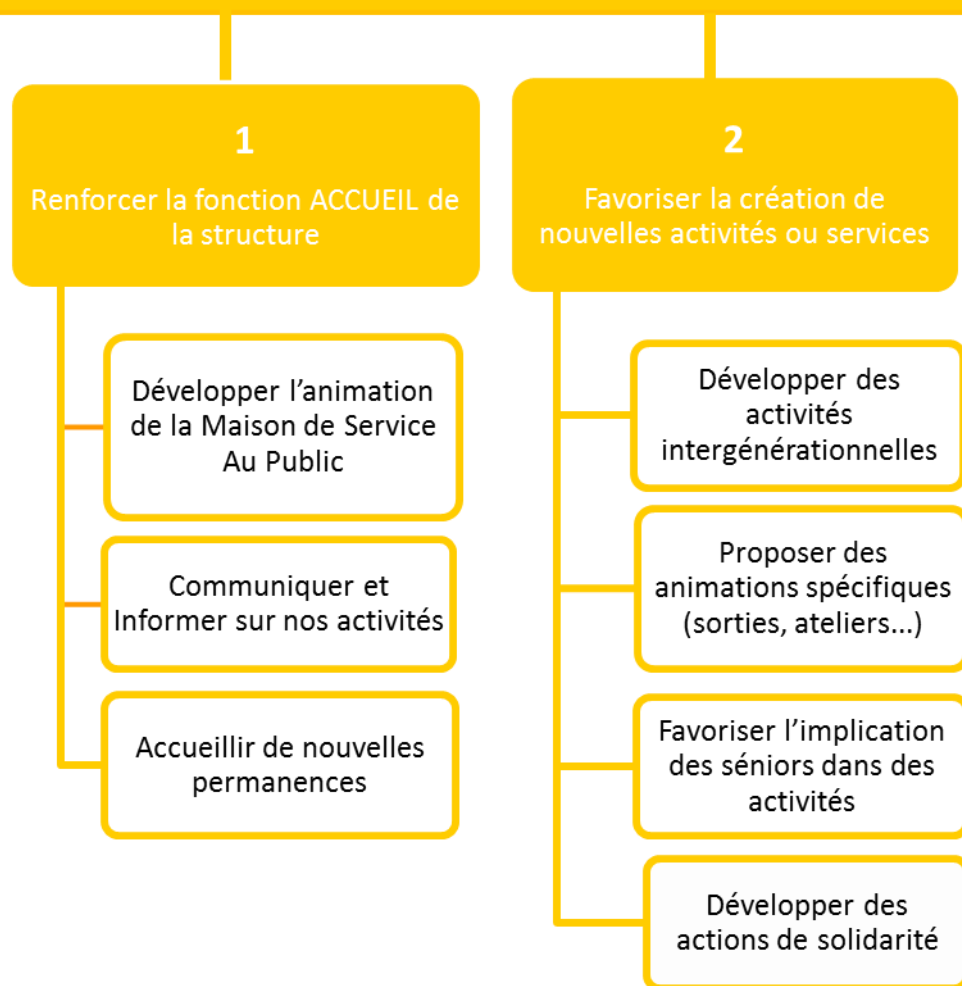
2 Renforcer le lien parents/ enfants

Proposer des activités (jeux de société, sorties familiales, ateliers), des instants conviviaux dans l'accueil de loisirs

Initier un départ en vacances familiales (Croix Rouge, Conseil Départemental, Resto du Cœur)

Créer du lien avec les familles allophones (Espace Petite Enfance, Education Nationale, Conseil Départemental)

Développer des services et activités en faveur des publics adultes et seniors



Construire des coopérations avec les structures avoisinantes ou municipales

1

Travailler sur des projets ou des mutualisations avec des associations locales ou autres structures

Mettre à disposition des intervenants formés pour les associations

Renforcer les liens avec la Croix Rouge

Développer les « espaces » permettant aux familles d'aller à la rencontre des acteurs locaux

Favoriser le lien entre l'association « Viltais » et les opérateurs locaux (Ecole, Espace Petite Enfance, Conseil Départemental, Centre Social)

Initier des actions avec les structures proches (Centre Social Magny Cours, Espace Petite Enfance)

2

Renforcer les conventionnements avec les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale du « territoire »

Mettre à disposition du personnel formé sur les temps périscolaires

Participer aux instances décisionnaires en matière de politique Enfance / Jeunesse

Faire « vivre » le territoire

Fédérer les communes sur un travail de projet territorial global

Créer les conditions permettant l'adhésion de tous à une politique Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Coordonner les actions de construction d'une politique « sénior »

Favoriser l'initiative des habitants

Participer à l'émergence des projets des jeunes

Encourager les initiatives visant à rompre l'isolement des personnes âgées

EVALUATION

Evaluer notre projet, c'est :

- Apprécier régulièrement le degré de réalisation des objectifs fixés et les réadapter si nécessaire. Chaque année sera l'occasion de faire un point étape avec les différents acteurs
- Mettre en lumière les problèmes rencontrés et en rechercher les solutions mais aussi valoriser et conforter les réussites
- Anticiper les écarts éventuels entre les intentions de départ et les résultats (positifs ou négatifs)
- Rechercher en permanence les domaines à consolider et à améliorer pour atteindre les objectifs et en fixer de nouveaux
- Estimer la « performance » du travail réalisé par les équipes ou les individus (équipes = groupe de personnes qui interagissent entre elles dans l'animation d'une activité ou d'un projet au profit des habitants)

Pour évaluer notre projet, le regard sera porté sur :

- **Sa pertinence** : est-ce que les solutions apportées répondent aux manques exprimés ou constatés
- **Sa cohérence** : est-ce que les actions portées sont en adéquation avec les besoins de l'environnement de la structure
- **Son efficience** : est-ce que les moyens mis en œuvre sont proportionnés à l'action. Le coût moyen de l'action sera un indicateur
- **Son impact** : s'il est toujours difficile de voir les effets positifs ou négatifs d'une action sur du court terme, il est possible à travers les échanges avec les participants et les animateurs de se faire une idée.
- **Son efficacité** : est-ce que les résultats obtenus sont conformes aux effets prévus. Quels sont les effets imprévus constatés ?

Conclusion

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.... »

Senèque

Les contours géographiques du territoire ont sensiblement évolué sous l'impulsion, parfois la contrainte de la loi NOTRe. Le Centre Social, après une phase d'analyse et de décryptage de ces nouveaux découpages (canton, communauté de communes), s'ouvre vers de nouveaux horizons.

Il a développé et intensifié des coopérations avec les partenaires locaux (éducation nationale, Croix Rouge, Restos du Cœur). Il a initié des échanges avec le Centre Social de Magny Cours.

Il a répondu favorablement à la sollicitation de la commune de Dornes pour la mise à disposition d'un directeur sur son accueil de loisirs périscolaire. Cette première étape pourrait, dans le futur, permettre de développer des actions et des projets sur le territoire.

Le changement de direction au sein de l'Espace municipal Petite Enfance, courant 2018, est également porteur d'une dynamique nouvelle. Les réunions de travail montrent l'envie d'avancer et de progresser ensemble au profit des habitants du territoire. Les deux structures se projettent vers 2019 et au-delà, avec la volonté :

- d'accroître ou d'améliorer les services existants
- de proposer conjointement des activités ou soirées parents / enfants
- de mutualiser des temps de formation

2018 marque par ailleurs un changement de présidence pour le Centre Social. C'est une histoire longue de 10 années qui se termine. Cette décennie aura été celle :

- du développement et de la professionnalisation de la structure
- du déménagement vers des locaux plus vaste avec une centralisation des services
- de la mise en place du Relais Services Publics (devenu Maison de Services Au Public).

La nouvelle gouvernance, constituée d'un président et d'une vice-présidente, semble attachée à la qualité des actions et fait confiance aux salariés.

Si les voyants paraissent résolument au vert depuis plusieurs années (finances saines, activités en plein essor), c'est au prix d'une gestion rigoureuse et d'efforts quotidiens de toutes les composantes de la structure.

Le départ en retraite de la comptable, recrutée en 1983, aura lieu au cours de ce projet social. Il va être important de préparer dès à présent cette succession. Ce poste est une clé de voute de l'association. Il demande beaucoup de rigueur et de compétence. Il est nécessaire d'anticiper et de former le ou la remplaçante de façon à conserver un savoir-faire qui a fait ses preuves.

Avec le soutien et la confiance de tous : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Conseil Départemental, communes adhérentes, autres financeurs, et aussi les adhérents, le Centre Social est prêt à franchir les obstacles et à relever les défis pour continuer à devenir plus fort, plus compétent et plus performant.

La structure n'est pas seule, elle est bien entourée pour aller plus loin....